Athénée Royal Victor Horta

Rue des Alliés 233 1190 Bruxelles Tel: 02 344 36 79

Les transports en commun

O Wiels











A vélo

°°°° Itinéraire cyclable



Sens unique limité

Sens unique



En voiture

Attention : vous êtes en zone 30

A pied



Passage pour piétons / protégé



Accès piétons

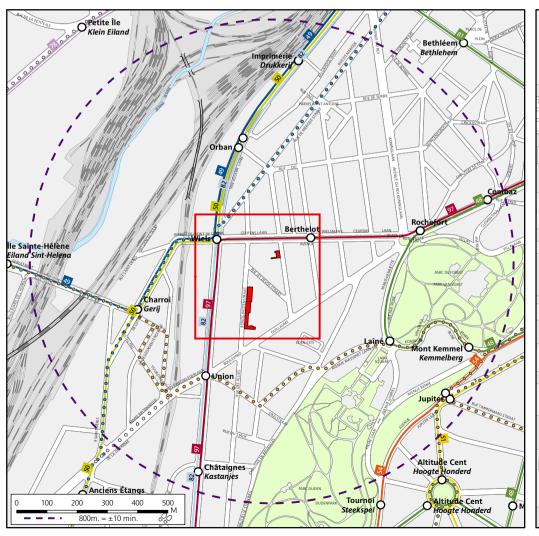


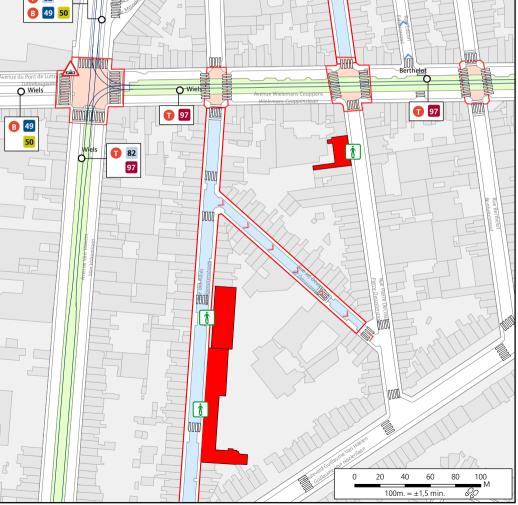
Carrefour dangereux : Attention aux trams



bruxellesmobilité mobielbrussel

Les données représentées sont telles que communiquées par leur propriétaire.





Comment aller à l'

Athénée Royal **Victor Horta**

Dans la commune de Forest

La marche à pied, le vélo et les transports publics constituent une bonne alternative à la voiture.

De cette manière, vous faites un choix judicieux pour l'environnement et pour la mobilité à Bruxelles.

En transport public?

Prendre les:





jusqu'à l'arrêt Wiels.

Gare du Midi Bockstael Gare du Midi

Berchem Station

Drogenbos Château Louise

ATTENTION AU TRAM: Le tram est toujours prioritaire, même sur les piétons!

Votre itinéraire ? Votre horaire? Un abonnement gratuit? Consultez les sites internet concernés.

Fréquences (temps d'attente)

A STIP	В	B	0	0
	49	50	82	97
7h	8′	8′	6′	10′
8h	8′	8′	6′	10′
12h	10′	20′	10′	15′
15h	10′	20′	10′	15′
16h	8′	10′	6′	10′

Informations

Jusqu'à 12 ans le transport public est gratuit. Mais attention : Les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour voyager sur le réseau de la 📕 et sur le réseau de 🚾 .

Entre 6 et 12 ans, les enfants doivent avoir sur eux l'abonnement "J". Vous pouvez vous procurer le bon de commande dans les ou via le site www.stib.be.







www.deliin.be



Informations générales

En 2008, l'école a lancé la réalisation d'un Plan de Déplacements Scolaires, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale et l'asbl COREN.

Un groupe de travail à réalisé une analyse de la situation en matière de mobilité (modes de déplacement des élèves, accessibilité de l'établissement, sécurité routière). Ce diagnostic a permis de proposer une série de mesures en faveur de la mobilité durable, réunies au sein d'un plan d'actions. Renseignez-vous auprès de la direction pour consulter ces documents.

Soyez également attentifs à la valve d'information "Mobilité" installée dans l'école, des informations pourraient vous intéresser.



Un parking vélo vient d'être installé dans la cour de l'école durant le mois de juin.

L'avenue Wielemans-Ceuppens, l'avenue Van Volxem et le boulevard Guillaume Van Haelen sont équipés de marquages vélo au sol, mais ces marquages ne sécurisent pas complètement les cyclistes. Restez prudents!

Quelques règles de sécurité :

- ✓ Porter des vêtements très visibles : l'idéal est de porter une chasuble fluorescente.
- ✓ Pour être visible, il faut porter la chasuble au-dessus du cartable.
- ✓ Ne pas oublier qu'une sonnette, des catadioptres et des phares sont obligatoires.
- Porter un casque.



A pied?

Si vous habitez à moins d'un kilomètre de l'école, venez à pied, c'est bon pour votre santé et pour l'environnement!

L'avenue Wielemans-Ceuppens, l'avenue Van Volxem et le boulevard Guillaume Van Haelen sont des voiries dangereuses pour les piétons, mais sont équipés de passages protégés. Pour votre sécurité, respectez-les!

Les passages pour piétons de la rue des Alliés ne sont pas particulièrement sécurisés et les voitures roulent vite. Soyez prudents!



En voiture ?

Pour la sécurité des élèves, respectez la limitation de vitesse fixée à 30 km/h rue des Alliés et ne stationnez pas sur les passages pour piétons.